Repeuplement en petit gibier



Traditionnellement, le petit gibier sédentaire de plaine constitue la base de la chasse française. Lors de l'enquête tableau de chasse de 1983-1984, il a été observé par exemple qu'un chasseur sur quatre avait prélevé au moins une perdrix grise, un sur trois un lièvre et un sur deux au moins un faisan. Cependant, les espèces concernées ont fortement régressé dans la deuxième moitié du 20^e siècle, comme c'est aussi le cas de bien d'autres espèces fréquentant les espaces agricoles. Les tableaux de chasse nationaux en perdrix grise, lapin et lièvre ont ainsi été divisés par trois à quatre entre 1974 et 1998. Ceux en faisans et perdrix rouge ont moins diminué, mais ils sont essentiellement constitués d'oiseaux issus d'élevage. L'évolution des milieux agricoles est considérée comme une cause essentielle de cette régression. L'émergence de maladies virales chez le lapin et, dans une moindre mesure, chez le lièvre a sans doute aussi joué un rôle non négligeable, au moins localement. Dans ce contexte défavorable, une pression de chasse mal ajustée a pu également dans certains cas précipiter le déclin des populations.

François Reitz,

Chef du CNERA Petite Faune Sédentaire de Plaine

Face à cette situation, les chasseurs ont tenté de mettre en œuvre des mesures de gestion, l'une des premières étant de mettre en place des opérations de repeuplement. La mise au point de techniques d'élevage des différentes espèces et l'existence de « réservoirs naturels », en particulier pour le lièvre, dans des pays d'Europe de l'Est ont permis de procéder à de multiples opérations, dont

le but était de reconstituer des populations sauvages viables et capables de supporter une certaine pression de chasse.

Des lâchers massifs mais beaucoup d'échecs

Des centaines de milliers de perdrix, faisans, lièvres et lapins ont ainsi été lâchés dans de nombreuses régions, notamment au cours des années 1970 et 1980. Malheureusement, le succès n'a pas souvent été au rendez-vous, pour différentes raisons généralement

liées à une analyse insuffisante des causes de déclin des populations sauvages, à des conditions de relâcher mal adaptées ou encore à une qualité insuffisante des animaux lâchés. Ainsi, des échecs ont été enregistrés dans des milieux qu'on croyait à tort convenir encore aux espèces. Dans bon nombre de cas, les animaux lâchés présentaient de grandes difficultés d'adaptation en nature, à l'origine d'une très forte mortalité se manifestant généralement assez rapidement après le lâcher. Par ailleurs, le rayon de dispersion des animaux lâchés rendait inopérantes des tentatives de

repeuplement effectuées sur de trop petites surfaces. Le maintien de la chasse sans fortes restrictions sur des populations fragiles, constituées à la fois d'animaux sauvages en faible nombre et d'animaux relâchés très sensibles aux divers facteurs de mortalité, fut aussi une autre cause d'échec, avec une pression de chasse plus forte que prévu sur les animaux sauvages. On a ainsi abouti à la nécessité de limiter les repeuplements à des cas bien identifiés et dans un contexte technique et politique optimal, si l'on voulait avoir des chances de réussite. Ces travaux et constats ont déjà fait l'objet de nombreuses publications et synthèses (ex : Biadi, 1989 ; Havet & Biadi, 1990).

Des études et expérimentations pour améliorer les techniques de repeuplement

L'orientation dominante prise par la suite a été de gérer au mieux les populations sauvages existantes et donc, en termes d'études et expérimentations, de fournir aux chasseurs les outils adéquats. Toutefois, le CNERA Petite Faune Sédentaire de Plaine (CNERA PFSP), créé en 1985, c'est-à-dire après qu'une grande partie des tentatives de repeuplement fut achevée sur le terrain, a maintenu un programme d'études destiné à compléter les connaissances techniques nécessaires à la reconstitution de populations sauvages des différentes espèces. Dans ce cadre, il a continué à suivre et a parfois accompagné des opérations de repeuplement en perdrix menées par les FDC. Ces suivis, complétés par une enquête récente, permettent de préciser les meilleures conditions de réussite et ainsi de répondre à un regain de demandes de conseils pour la reconstitution de populations. Ces demandes concernent surtout des habitats dont la modification passée a conduit à une très forte régression ou à la disparition de populations sauvages, mais où une évolution positive récente, du fait par exemple d'opérations importantes d'aménagement, peut laisser espérer des chances de réussir une reconstitution. Le CNERA a aussi cherché à améliorer expérimentalement les techniques disponibles pour deux espèces présentant des besoins très nombreux d'opérations de constitution ou de reconstitution de populations : le lapin et le faisan. Un programme a ainsi été initié au cours des

années 1990 sur le lapin, espèce pour laquelle de nombreuses inconnues demeuraient en termes de facteurs de réussite d'une réintroduction ou d'un renforcement. Pour le faisan commun, qui est très présent pour le tir mais aussi de plus en plus recherché à l'état sauvage par les chasseurs, les études ont été poursuivies jusque très récemment avec, en point d'orgue, la création d'un conservatoire des souches à l'ONCFS qui permet de disposer d'oiseaux tout à fait à même de constituer des populations sauvages. Dernier sujet d'étude récemment développé par le CNERA PFSP : la pratique, parfois encouragée en France et très commune en Angleterre, de renforcement de populations sauvages par des lâchers d'oiseaux d'élevage pratiqués avant l'ouverture de la chasse (lâchers d'été). Cette pratique peut faire courir des risques aux populations sauvages et il est important d'en cerner les conséquences.

Le lièvre peu concerné

L'objectif de ce numéro spécial est de présenter les différentes facettes de ces études. Elles intéressent toutes les espèces de petits gibiers sédentaires à l'exception du lièvre d'Europe qui est très peu concerné par la problématique des repeuplements, bien que de nombreuses tentatives aient été réalisées dans le passé (cf. Péroux (1995) pour une synthèse) et que des lâchers de lièvres soient encore parfois effectués dans certaines régions. C'est en effet l'espèce de petit gibier qui présente actuellement le statut de conservation globalement le plus favorable à l'échelle nationale. Certes, il ne se porte pas bien partout, loin de là. puisque, par exemple, les prélèvements ont diminué de plus de moitié entre 1983 et 1998 dans bon nombre de régions (Péroux, 2000). Mais, contrairement aux perdrix, au faisan et au lapin, il est toujours présent à l'état sauvage sur la quasitotalité du territoire métropolitain, en dehors bien sûr des milieux inadéquats où l'espèce a toujours été rare ou absente, comme en haute montagne. Plusieurs de ses populations montrent même actuellement des signes d'accroissement, et beaucoup d'autres pourraient sans doute retrouver un bon niveau d'abondance de façon naturelle si les conditions environnementales venaient à évoluer positivement et si l'on arrivait à

mieux adapter la gestion des prélèvements cynégétiques. Par ailleurs, compte tenu du coût de production des lièvres en élevage et du taux de survie des animaux lâchés, généralement assez faible et même parfois très faible, le prix de revient d'un lièvre survivant issu d'un lâcher se trouve particulièrement élevé. On ne peut ainsi recommander le recours à des lâchers que dans de rares cas ponctuels où, du fait du très faible niveau des effectifs de lièvres sauvages restants, malgré un milieu encore bien favorable, la seule suspension de la chasse de l'espèce n'est pas suffisante pour obtenir une remontée des effectifs en un temps raisonnable.

En conclusion

Le lecteur trouvera donc ici plusieurs articles concernant le suivi et les résultats d'opérations de lâchers de perdrix, de faisans ou de lapins en vue de la reconstitution de populations sauvages ou parfois simplement de leur renforcement avant l'ouverture de la chasse. Il nous a paru intéressant d'y adjoindre deux articles dont l'objectif est l'analyse des modalités de gestion des populations de perdrix rouges et de faisans. Ces résultats techniques sont complétés par un point sur la législation en vigueur en matière de lâcher. Nous espérons que cet ensemble d'articles permettra à tous ceux qui s'interrogent sur les opérations de reconstitution ou de renforcement et sur leurs chances de réussite de trouver des réponses à leurs questions.

Bibliographie

- Biadi, F. 1989. Reconstitution ou renforcement de populations naturelles de perdrix (Opérations menées en collaboration avec l'Office National de la Chasse). *Bull. Mens. ONC* n°136: 5-12
- Havet, P. & Biadi, F. 1990. Réintroductions et soutiens de populations d'espèces de petit gibier. Rev. *Ecol. (Terre & Vie), suppl.* n°5 : 261-289.
- Péroux, R. 1995. Le lièvre d'Europe. Bull. Mens. ONC n°204. 96 p.
- Péroux, R. 2000. Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir, saison 1998-1999. Le lièvre d'Europe. Faune Sauvage, Cahiers Techniques n°251 : 26-37. ■

faune sauvage n° 274/décembre 2006